

Informations de base	
<p>2014/2660(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Normes techniques de réglementation précisant les informations que les autorités compétentes des États membres d'origine et d'accueil se fournissent mutuellement</p> <p>Complétant 2011/0203(COD)</p> <p>Subject 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/2660(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Nature de la procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2011/0203(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/7/15472